

Les subsides

fait, le plus grand projet du gouvernement a été la nomination de Anne Cools au Sénat. La construction proposée d'une usine de valorisation du pétrole extrait des sables bitumineux et pétrolifères est tombée à l'eau. Le projet de valorisation du pétrole lourd de Cold Lake et le projet hydro-électrique du Labrador ont fait de même. Aucun grand projet n'a été lancé depuis à cause du Programme énergétique national et d'autres programmes.

● (1140)

Nos relations avec les États-Unis se sont améliorées quelque peu. Monsieur le Président, lorsque nous aurons fait disparaître le néo-démocrates de la Chambre des communes lors des prochaines élections ne leur en laissant peut-être que deux ou trois députés et que les États-Unis, le monde des affaires et les Canadiens en général sauront qu'une coalition malfaisante entre les néo-démocrates, ces socialistes cinglés, et les libéraux n'est plus possible et que nous allons détenir le pouvoir pendant cinq ans et appliquer une politique économique sensée, on assistera alors, bien entendu, à un retour de la confiance et à une amélioration des relations entre les États-Unis et le Canada. Je suis heureux de voir que le ministre des Pêches et des Océans (M. De Bané) est parmi nous aujourd'hui, car il sait à quel point cela est souhaitable. Il n'ignore pas l'importance du marché américain pour nos produits du poisson. Il a eu la bonne idée de nommer mon frère au conseil d'administration de la Fishery Products International Limited. En fait, il est président par interim. Je félicite le ministre des Pêches et des Océans. Il n'est pratiquement pas sectaire.

Pour en revenir à votre question, je voudrais voir . . .

M. De Bané: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Je voudrais dire à la Chambre que je suis très heureux que M. Andrew Crosbie ait accepté de faire office de président de cette très importante société qui va être le moteur du secteur de la pêche à Terre-Neuve. Selon toutes les personnes travaillant pour cette société, personne d'autre à Terre-Neuve n'est plus compétent que lui.

M. Crosbie: Sauf son frère.

M. De Bané: Il n'appartient pas, c'est évident, au même parti politique que mon collègue.

Le président suppléant (M. Guilbault): A l'ordre, s'il vous plaît. Le ministre pourrait-il soulever son rappel au Règlement, pour autant qu'il en ait un?

M. De Bané: Monsieur le Président, je voudrais simplement dire que le député de Saint-Jean-Ouest (M. Crosbie) devrait essayer de suivre les traces de son frère en devenant aussi sérieux et compétent que lui.

M. Crosbie: Monsieur le Président, lui et moi ne sommes même plus frères, et on ne peut donc parler de conflit d'intérêts. Le ministre a essayé de m'accuser de conflit d'intérêts, suite à ma question au sujet de cette société. Il peut nommer mon frère à la tête de n'importe quelle société d'État, mais il ne m'empêchera pas de poser des questions, monsieur le Président. Quoi qu'il en soit, s'il y avait une personne, à Terre-

Neuve, plus compétente que mon frère, c'était moi-même, mais comme je n'ai pas été invité, je n'ai pu accepter.

Le président suppléant (M. Guilbault): Il ne reste plus qu'une minute à la période des questions.

M. Riis: Monsieur le Président, je voudrais poser une brève question au député. La politique prônée par M. John Turner ressemble à «la nôtre», a-t-il dit. Pourrait-il apporter quelques éclaircissements? Prétend-il que la politique de M. Turner est fondamentalement une politique conservatrice?

M. Crosbie: Monsieur le Président, selon moi, M. John Turner partage, selon toutes les apparences, notre opinion au sujet des orientations générales que le gouvernement devrait prendre. Il reprend les idées que nous défendons ici même depuis 1980. Je ne peux comprendre qu'il demeure au sein d'un parti qui a rejeté toutes ces idées au cours de ces années. Permettez-moi de vous en donner un exemple. M. Turner a déclaré . . .

Le président suppléant (M. Guilbault): A l'ordre, s'il vous plaît. La période des questions est maintenant terminée. Débat. Le député de Kamloops-Shuswap (M. Riis) a la parole.

M. Nelson A. Riis (Kamloops-Shuswap): Monsieur le Président, je suis fort heureux de prendre la relève du critique du parti progressiste conservateur en matière de finances afin de donner un autre point de vue sur les raisons de nos problèmes économiques actuels. J'en profiterai peut-être pour répondre à certaines questions qu'a soulevées le député.

Je vais relire encore une fois la motion du député de Saint-Jean-Ouest (M. Crosbie) pour la gouverne de la Chambre. Voici donc:

Que la Chambre est d'avis que le gouvernement du Canada peut gérer l'économie d'une façon qui permettrait au Canada d'avoir des taux d'intérêt moins élevés qu'à l'heure actuelle et que nous sommes plus indépendants sur le plan de la politique relative aux taux d'intérêt même si le gouvernement n'a pas rempli sa promesse de gérer ainsi l'économie.

En principe, nous partageons le point de vue exprimé dans cette motion. Nous croyons, nous aussi, que le gouvernement peut pratiquer une politique plus indépendante en matière de taux d'intérêt, que nous pouvons nous libérer davantage de l'emprise de gens comme Paul Volcker, le président de la Federal Reserve Board des États-Unis et que le Canada pourrait prendre certaines mesures, de son propre chef, qui favoriseraient la baisse des taux d'intérêt.

Monsieur le Président, aujourd'hui on ne parle que des taux d'intérêt sans songer qu'ils sont davantage reliés à un problème tragique, le terrible taux de chômage qui existe actuellement au Canada. Nous discutons des taux d'intérêt aujourd'hui parce que nous nous préoccupons, semble-t-il, en tant que députés, du triste sort de tant de Canadiens partout au pays. Je crois que nous voyons mal ce problème, surtout le gouvernement, parce que nous considérons le chômage comme une question de statistiques. Nous nous inquiétons de voir qu'il passe de 11.2 p. 100 à 11.4 p. 100. Ce 11.4 p. 100 nous donne une idée, à la Chambre et ailleurs, du problème qui existe au Canada actuellement. Mais pour avoir une plus juste notion de cette situation, il vaudrait mieux dire que nous avons aujourd'hui 1,468,000 chômeurs.